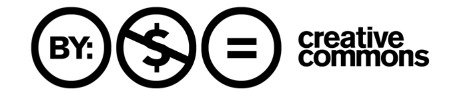


Monsieur Lionel Galand

L'écriture lybico-berbère (information)

In: Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 142e année, N. 2, 1998. pp. 593-601.



NOTE D'INFORMATION

L'ÉCRITURE LIBYCO-BERBÈRE, PAR M. LIONEL GALAND

Éparpillé sur les territoires de huit États dont aucun ne le reconnaît comme langue officielle, le berbère est toujours considéré comme une langue de l'oralité. Le thème choisi pour cette courte note peut donc surprendre. Il n'y a que paradoxe, à première vue, dans l'histoire d'une écriture qui, présente dans toute l'Afrique du Nord dès avant notre ère, comme le montrent les inscriptions dites « libyques », n'est restée vivante que chez les Berbères touaregs. Imparfaite à nos yeux en raison d'une technique qui ne facilite en rien la lecture, elle convient si bien aux usagers qu'ils se plaisent souvent à en multiplier les difficultés. Ignorée de l'école jusqu'à une époque toute récente, elle se transmet pourtant d'une génération à l'autre. Enfin, représentée par des milliers d'inscriptions, antiques ou contemporaines, elle n'a jamais servi à fixer un texte un peu long.

Ces contradictions ne sont qu'apparentes. Il faut en effet replacer l'écriture libyco-berbère dans la culture dont elle est le produit et qui, jusqu'à ces dernières années, ne lui a jamais confié toutes les fonctions que d'autres cultures associent à l'écriture. Elle était avant tout une technique de gravure, propre à tracer un court message sur les supports disponibles, pierre, bois ou métal, et par extension sable, étoffe, enfin papier. D'où la forme géométrique des lettres (cercles, croix, combinaisons de traits) et l'absence de cursive. Quand un Berbère désirait fixer un texte de quelque longueur, il recourait à un alphabet étranger et même, le plus souvent, à une langue étrangère. Cette opération paraissait si différente de l'autre que, pour la désigner, les Touaregs ont emprunté à l'arabe le verbe *äkteb*, « écrire », dont le succès a finalement chassé le verbe proprement berbère *ara* (et variantes), étymologiquement « ouvrir », « inciser ».

L'origine de l'écriture libyco-berbère est obscure. On l'a naturellement cherchée en Orient, en particulier dans l'alphabet sud-arabique. Mais les analogies qu'on relève dans certains tracés ne paraissent pas décisives, n'étant vérifiées que pour un petit nombre de figures géométriques simples, donc très communes. Je crois plutôt — et c'est aussi, me semble-t-il, l'opinion de G. Camps — qu'on est parti de motifs locaux (tatouages ? décors de poteries ? marques d'animaux ?) dont l'emploi fut perfectionné peu à peu,

grâce à des initiatives individuelles et sous l'effet d'influences étrangères, deux facteurs qui jouent encore un rôle manifeste dans les réformes proposées de nos jours.

Toujours est-il que les règles de cette écriture sont identiques dans les deux cas où l'on peut en juger : dans l'antique *Thugga* de Tunisie (Dougga) et chez les Touaregs (voir tableau ci-contre). On retrouve ici et là le même style des caractères (mais avec des valeurs phonétiques souvent différentes) et la même liberté dans l'orientation des lignes, les voyelles ne sont généralement pas notées, non plus que la tension consonantique malgré sa pertinence phonologique, enfin les mots sont rarement séparés. Dans ces conditions, la lecture est souvent problématique, car ni les lettres ni la morphologie ne fournissent des repères aussi efficaces que ceux dont dispose l'écriture arabe. En touareg, par exemple, une même séquence NK peut être lue *nek*, « moi », *nekka*, « nous sommes allés », ou *ennek*, « de toi ». Mais M. Aghali-Zakara et Mme J. Drouin, à qui nous devons la meilleure enquête sur l'usage de l'écriture en pays touareg[1], ont montré que, loin de rebuter, l'exercice de devinette ainsi imposé est au contraire très apprécié dans la société traditionnelle. L'écriture y joue en effet un rôle ludique et même éducatif, si bien qu'il n'est pas rare que l'on recoure à divers artifices pour mettre davantage à l'épreuve la sagacité du lecteur.

Si, par son style et par ses mécanismes, l'écriture libyco-berbère présente une unité certaine, cette unité n'exclut pas de nombreuses différences dans la forme et dans la valeur des lettres : autrement dit, il existe plusieurs alphabets, conséquence naturelle de l'étalement dans le temps et dans l'espace. On le vérifie aisément sans même avoir à quitter le domaine touareg, où l'enquête directe révèle dans la graphie un certain nombre de variations, plus ou moins liées à celles des systèmes phonétiques. Pour le libyque, on a reconnu depuis longtemps un alphabet dit « oriental » (celui de Dougga, le seul qui soit établi avec quelque certitude grâce aux bilingues) et un alphabet « occidental », qui pourraient être le produit de deux cultures, celles des royaumes indigènes connus de l'histoire, Massyles à l'est et Masaesyles à l'ouest. Toutefois la situation est complexe et il n'est pas exclu que certaines inscriptions emploient d'autres alphabets encore.

Il y a plus grave. La langue des textes touaregs est maintenant bien connue et les difficultés de la lecture sont d'abord imputables à la technique de l'écriture. Mais dans tous les autres cas :

1. M. Aghali-Zakara, J. Drouin, « Recherches sur les tifinagh », *Comptes rendus du Groupe linguistique d'Études chamito-sémitiques* 18-23/2, 1973-1979, p. 245-272 et 279-292.

Alphabets libyco-berbères

Transcription	Libyque (Dougga) <-----	Touareg (Ahaggar) <-----
p / f	ⵅ	ⴼ
b	⊙	Φ
m	⊐	⊐
t_1	+	+
t_2	×	
t_3	⊒	
ṭ	⩾	Ǝ
d	⊓	Λ ⊓
ḍ		Ǝ
n	|	|
l	‖	‖
r	O	O
s_1	ⵅ	⊙
s_2	(	
z_1	—	ⵣ
z_2	⊢⊣	
z_3	Ⲡ	
ṣ	⊢	
ẓ		#
š	ʒ	ⵛ
ž		ⵤ ⊢⊣
k_1	⇐	⁖
k_2	≤	
g_1	⌐	ⴳ
g_2	Γ	
g^y		Ⲧ
y	Z	Z Ƹ
w	=	:
x		∷
ɣ		⁝
q		⋯
h		⁞
ʿ	≡	
a		•
?	÷	
?	⊣	

Dans la première colonne, les lettres accompagnées d'un numéro correspondent à des tracés libyques différents, mais transcrits par une même lettre punique ; il est alors difficile de préciser leur valeur. Les parties ombrées signalent les phonèmes qui sont rendus par le même signe à Dougga et en touareg. Le tableau ne donne pas toutes les variantes, non plus que les ligatures, assez fréquentes dans l'écriture actuelle.

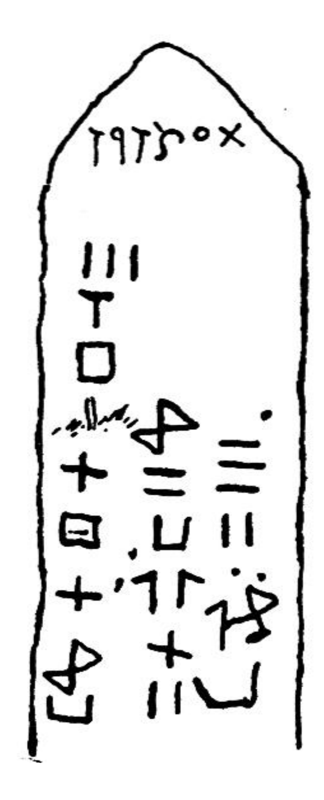


FIG. 1. – Inscription libyco-punique de Téboursouk, Tunisie (*RIL* 12) :
Punique : M ᶜ S T R T (nom de personne écrit avec *mater lectionis* ᶜ = a).
Libyque : (1 à g., de bas en haut) : M S T R T [?] (n. d'homme, attesté ailleurs) R Ṣ ' (expression fréquente, placée en regard du texte) ; (2) W T K M L S (« fils », mot encore usité, « [de] Tkmls » ; (3) M S W ' (peut-être titre ou fonction, terme fréquent).

inscriptions libyques, inscriptions rupestres anciennes ou éloignées du domaine touareg, c'est la langue elle-même qui est inconnue. Certes, on a de bonnes raisons d'y voir du berbère, mais sous quelle forme ? Si la diversité des parlers actuels est souvent assez grande pour empêcher l'intercompréhension, on ne peut s'attendre à une situation plus favorable dans le passé. Le problème de lecture devient ainsi un problème de déchiffrement.

La preuve en est fournie, malheureusement, par la lenteur des progrès réalisés dans l'étude des **inscriptions libyques**. L'instrument de travail indispensable est encore le *Recueil des Inscriptions libyques* (*RIL*) publié par l'abbé Chabot[2] en 1940-1941. Il réunit 1123 inscriptions, inégalement réparties entre la Tunisie, l'Algérie et le Maroc. Les plus nombreuses proviennent des confins algéro-tunisiens. La plupart sont des stèles funéraires. *Thugga* (Dougga)

2. J.-B. Chabot, *Recueil des Inscriptions libyques*, Paris, Imprimerie nationale, 1940-1941, 2 vol. (XXIII-248 p., planches).

fait exception, ayant livré notamment une dédicace à Massinissa (*RIL* 2) qui est la seule inscription libyque datée (de 138 av. J.-C.). Étant souvent associée à des documents puniques (fig. 1) ou latins, l'écriture libyque a bénéficié de l'attention des chercheurs bien avant l'écriture touarègue. Dès 1843, Félicien de Saulcy[3] établissait partiellement l'alphabet de Dougga, grâce aux bilingues libyco-puniques. Par la suite on a pu dégager, à côté de noms propres, des termes du vocabulaire courant, noms de titres ou de fonctions, formules diverses. Mais ce vocabulaire reste le plus souvent énigmatique et seuls quelques éléments ont trouvé en berbère un correspondant assuré, même si l'on n'a pas manqué de proposer toute sorte de rapprochements. Dans ces conditions, la priorité reste au contrôle et à la collecte des documents. La situation sur le terrain rend difficiles la révision des lectures de l'abbé Chabot et la mise à jour de son recueil. Le corpus marocain[4], beaucoup plus modeste, que j'ai publié en 1966 devrait lui aussi être complété. Les découvertes récentes ne sont signalées avec quelque régularité qu'en Tunisie. Il serait également très souhaitable que la partie punique des bilingues fût revue par les spécialistes du sémitique.

L'étude des **inscriptions rupestres** a pris beaucoup de retard, elle aussi. Jusqu'à ces dernières années, elles étaient rarement publiées pour elles-mêmes, l'attention se portant d'abord sur les gravures qui souvent voisinent avec elles, sans leur être nécessairement associées (fig. 2). On n'a généralement vu en elles que des graffiti sans intérêt. Sans doute ne fourniront-elles pas beaucoup de renseignements d'ordre historique. Leur datation soulève du reste des problèmes difficiles. Mais, outre qu'on ne peut préjuger du contenu de celles qui résistent encore au déchiffrement et qui parfois se trouvent dans des régions où le berbère n'est plus parlé, on sait bien, par l'exemple de Pompéi, que les graffiti ne sont pas dépourvus d'intérêt. De ceux qui nous occupent, on peut au moins attendre d'utiles indications sur les alphabets et, peut-être, sur l'évolution linguistique. C'est ainsi que la comparaison entre l'alphabet de Dougga et celui de l'Ahaggar met en évidence la multiplication des consonnes d'arrière. De telles recherches ne peuvent être conduites sur des cas isolés. Aussi avais-je proposé en 1980, devant la Commission d'Histoire et d'Archéologie de l'Afrique du Nord[5] (Comité des Travaux historiques et scientifiques), l'élaboration d'un *Réper-*

3. F. de Saulcy, « Lettre sur l'inscription bilingue de Thugga à M. Quatremère », *JA* 1, 1843, p. 85-126.
4. L. Galand, « Inscriptions libyques », dans *Inscriptions antiques du Maroc*, C.N.R.S., Paris, 1966, p. 1-79, 1 carte h.-t., XII pl. h.-t.
5. Id., « Pour un répertoire des inscriptions libyco-berbères », *B.C.T.H.*, n. s., 15-16, 1979-1980, p. 97 sq.

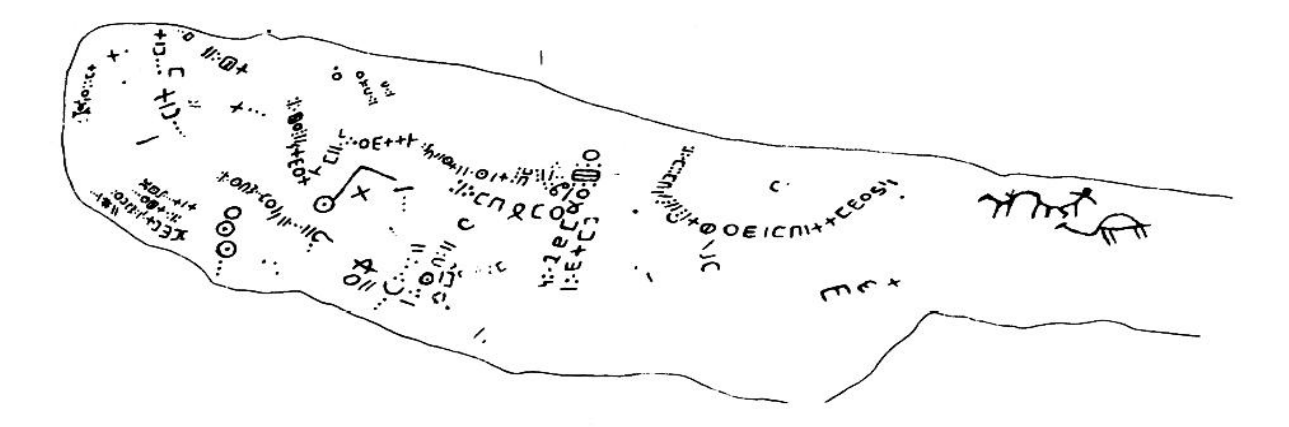


FIG. 2. – Inscriptions rupestres (F. Trost, *Die Felsbilder des zentralen Ahaggar*, Graz, 1981, fig. 87) : Le texte en demi-cercle, à g. du personnage, se lit ainsi à partir de la gauche (les majuscules correspondent aux caractères touaregs) : aWa NƏk MoXaMmƏD iNnāN ƏHūLƏΓ-iN TiBaRāḌiN ƏMDāNƏT Ti MƏḌRuYNiN ; « c'est moi, Mohammed, qui dis : j'adresse mon salut à toutes les jeunes femmes ». D'autres exemples permettent de voir là plus qu'un simple graffito : une référence implicite à la poésie touarègue, dont le terme tibaraḍin est un mot-clé.

toire des Inscriptions libyco-berbères (*RILB*). L'idée, qui rejoignait un souhait jadis formulé par le sémitisant O. Rössler, avait reçu les encouragements de MM. R.-H. Bautier et A. Dupont-Sommer. Elle a été reprise à l'École des Hautes Études avec un petit groupe d'auditeurs qui se sont mis au travail et se réunissent régulièrement, à l'initiative de Mme J. Drouin, directeur de recherche au C.N.R.S. Les enquêtes de terrain n'étant pas possibles actuellement, les clichés aimablement communiqués par des spécialistes de l'art rupestre sont étudiés et mis en fiches. Une Lettre d'information est publiée chaque année depuis 1995. On n'a pas négligé l'aide que peut apporter l'informatique et le groupe dispose désormais d'une banque de données qui permettra de repérer les séquences récurrentes et de procéder à des dénombrements.

Une place à part est occupée par les inscriptions rupestres des **îles Canaries**. L'écriture, étudiée notamment par Mme R. Springer, est du type libyco-berbère (fig. 3). On trouve aussi, dans les deux îles de l'est, une cursive qui serait semblable à celle de Pompéi (M. A. Perera Betancor, J. de León Hernández, W. Pichler). On peut s'interroger sur la langue de tous ces textes, question dont M. W. Pichler[6], après d'autres, cherche la réponse du côté du libyque.

6. W. Pichler, « The decoding of the " Latino-Canarian " inscriptions from Fuerteventura (Canary Islands) », *Sahara* 7, 1995, p. 116 sqq. et Id., « The decoding of the Libyco-Berber inscriptions of the Canary Islands », *ibid.* 8, 1996, p. 104-107.



FIG. 3. – Insscription rupestre de l'île de Fer (El Hierro), plusieurs fois publiée ; nouvelle copie aimablement communiquée par R. Springer ; une étude doit paraître dans *Tabona*, XI, 1998. La valeur des lettres et même la langue restent problématiques.

Disposant d'une écriture qui leur était transmise par la tradition, les Touaregs furent tout naturellement amenés à en étendre les emplois. Les amis touaregs du P. de Foucauld recouraient à elle pour lui donner des nouvelles lorsqu'il était éloigné d'eux (fig. 4). J'ai retrouvé dans les papiers conservés par René Basset, qui fut l'un de ses correspondants, une série de billets en caractères « tifinagh », reçus par Foucauld vers 1913-1914. Nous avons étudié ces billets à l'École des Hautes Études et le dossier est prêt pour la publication. Il y a là plus qu'une simple curiosité historique. Depuis les années soixante, les Berbères affirment de plus en plus fortement leur identité culturelle et nombreux sont ceux qui veulent faire de leur langue une langue écrite. Or l'écriture traditionnelle peut être adaptée à un usage moderne. Certes, elle n'offre pas la seule solution, ni même, peut-être, celle qui sera le plus généralement adoptée[7]. Mais elle a valeur de symbole et tous les Berbères, même ceux des régions qui l'avaient oubliée, sont fiers de son existence et passionnés par son histoire. L'étude de l'écriture libyco-berbère passe ainsi de la plus haute antiquité à l'actualité la plus pressante.

7. L. Galand, « Entre l'oral et l'écrit : le berbère », dans *Phoinikeia Grammata. Lire et écrire en Méditerranée, Actes du Colloque de Liège, 15-18 novembre 1989*, Cl. Baurain, C. Bonnet et V. Krings éd., Namur, 1991, p. 703-715.

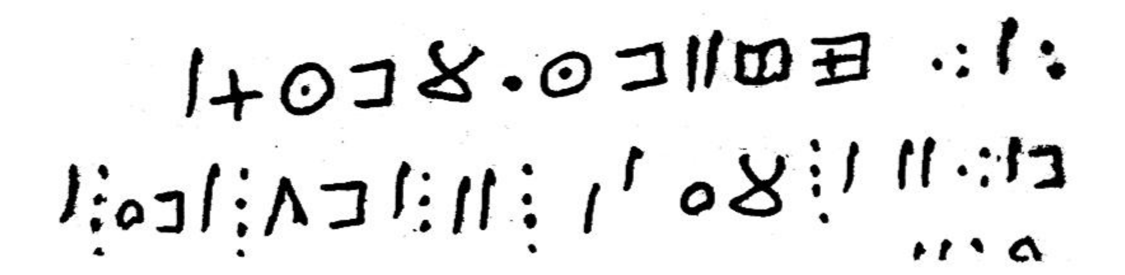


FIG. 4. – Début d'une lettre de Moussa agg Amastan au P. de Foucauld (1915 ?) (édition préparée à l'E.P.H.E.) : On lit (de droite à gauche) : (1) aWa NəK əṬtəBəL MūSA aGg aMāSTaN (2) aMəNūKaL N aHaGgaR iNnāN əHūLəΓ-iN aMiDi-Hin eMəRi-Hin ; « c'est moi, le chef surprême Moussa agg Amastan, amenokal de l'Ahaggar, qui dis : j'adresse mon salut à mon compagnon et ami ». On retrouve dans cette lettre l'alphabet et les formules de l'exemple n° 3.

*
* *

MM. Gilbert LAZARD, André CAQUOT, Azedine BESCHAOUCH, associé étranger, et Georges LE RIDER interviennent après cette note d'information.

M. Maurice EUZENNAT présente les observations suivantes :

« Il y a quelque quarante ans, M. Galand avait bien voulu accepter de participer à la publication du recueil des *Inscriptions antiques du Maroc* dont j'esquissais le projet, en réunissant et en commentant les inscriptions libyques, punico-libyques et libyco-latines qu'on y connaissait, pour l'une d'entre elles en collaboration avec James Février[1]. Nous lui sommes aujourd'hui redevables du progrès notable de notre connaissance non seulement des écritures libyco-berbères mais plus largement de toute l'épigraphie libyque depuis le *Recueil des Inscriptions libyques* de l'abbé Chabot, paru en 1940 et 1941[2], qu'il a enrichi à mesure des découvertes dont il a eu connaissance. Éminent berbérisant, il a rétabli une rationalité nécessaire dans les interprétations parfois excessives sinon fantaisistes qu'on pouvait donner des textes libyco-berbères et,

1. *Inscriptions antiques du Maroc*, 1. *Inscriptions libyques*, par Lionel Galand. *Inscriptions puniques et néopuniques*, par James Février. *Inscriptions hébraïques des sites antiques*, par G. Vajda, Paris, 1966.
2. J.-B. Chabot, *Recueil des Inscriptions libyques*, Paris, 1940-1941.

plus récemment, des inscriptions retrouvées dans l'archipel des Canaries. Il y a eu dans ce domaine un avant et un après Lionel Galand : il suffit de se reporter à *La lettre du RILB*, *Répertoire des Inscriptions Libyco-Berbères*, publiée depuis quatre ans sous sa direction, pour en être convaincu. »

LIVRES OFFERTS

M. Gilbert LAZARD a la parole pour un hommage :

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de Michael Alram, conservateur au Kunsthistorisches Museum de Vienne, un ouvrage intitulé *Weihrauch und Seide* (Encens et soie), avec le sous-titre *Alte Kulturen an der Seidenstrasse* (Anciennes cultures sur la route de la soie), éditions Skira, Milan, 1996, 454 pages in-4°.

Ce volume est le catalogue d'une exposition, qui a eu lieu au Kunsthistorisches Museum de Vienne, organisée par Michael Alram en collaboration avec d'autres conservateurs du même musée et de l'Ermitage. L'objet en était de donner un aperçu de l'art et des cultures de la Perse, de l'Asie centrale et de l'Arabie du Sud dans l'Antiquité. A l'aide d'un choix d'objets d'art, de monnaies et aussi d'objets d'usage quotidien, elle devait offrir au visiteur une vue des grandes civilisations de l'Asie moyenne et du Sud de l'Arabie entre le VI[e] siècle av. J.-C. et le VII[e] siècle ap. J.-C. Le commerce à grande échelle transportait à travers les frontières non seulement des produits de luxe, comme l'encens et la soie, mais des biens culturels, des techniques artistiques, des langues, des religions, et créait ainsi des liens entre des peuples divers par leurs origines comme par leur organisation sociale.

Une attention particulière a été portée, dans l'exposition, aux monnaies des rois et des dynasties qui régnèrent dans les régions situées le long de la route de la soie. Les monnaies sont spécialement importantes pour la restitution de l'histoire de l'Asie centrale dans l'Antiquité, car elles constituent une source authentique et qui coule de manière continue pendant 1200 ans. Elles forment une documentation unique, qui fournit l'image et le nom de dynastes oubliés, et leurs relations internes forment la charpente indispensable à la construction historique. Elles sont aussi un témoignage culturel. Leurs légendes et leurs figures donnent des renseignements sur la langue et la religion, et en tant que produit d'une technique elles offrent des données sur l'histoire de l'art. Leur intérêt économique n'est pas moindre. Trouvées souvent à des milliers de kilomètres